



## On les appelle « les désobéisseurs »

Interview de Claude Didier par Josette MARTY pour la revue *Dialogue*

Les questions élaborées pour les interviews qui suivent prennent en compte la situation dans laquelle se sont trouvés des enseignants appelés « désobéisseurs » à la rentrée 2008. Il y a eu à ce moment-là une gêne, un attentisme à prendre en compte dans les institutions des enseignants, ces actes de désobéissance qui portaient sur l'aide personnalisée et la mise en place de la base-élèves.<sup>1</sup>

Ce fait permet de constater la difficulté qu'ont les institutions à articuler l'individuel au collectif. Aujourd'hui les désobéisseurs ont créé leurs collectifs. Les questions des interviews tentent de revenir sur la gestation de leur prise de position et éclairer pourquoi ils restent des empêcheurs de tourner en rond pour les institutions. Pour déplacer le questionnement, on se posera les questions :

- Où s'origine la capacité à dire NON dans un contexte socio-historique ?
- Est-ce parler d'éthique quand un refus d'obtempérer est posé au moment où le socle de ses engagements dans le service public d'éducation pour la réussite de tous les enfants est à la casse ?

### Base-élèves

En 2008, la base-élèves trouve sa forme légale. Les tentatives antérieures datent de 2004 avec le Ministère De Robien et déjà l'organisation d'un collectif national de résistance (CNRBE) qui réunit enseignants et parents. Sur quatre ans les champs à renseigner s'élargissent et portent sur la nationalité des élèves, les résultats scolaires, la langue et culture d'origine, la situation familiale, la santé. En 2005 s'insinue une politique ouvertement sécuritaire avec les recommandations du rapport Bénisti. Il s'agit de dépister les « futurs délinquants » dès l'âge de trois ans. Au nom des libertés publiques, des enseignants-directeurs refusent en conscience d'obéir. Malgré les sanctions, une directrice écrit à sa hiérarchie : « ce que je pose en conscience donc, est de ne pouvoir accepter aucune action induisant la mise en place du fichier base-élèves : ni information, ni entrée de données ».

### **La LDH, des parents d'élèves ont concouru à se mobiliser contre le fichier Base Elèves, comment s'est organisé pour vous le refus de renseigner les champs proposés, avez-vous vécu une certaine solitude ?**

La lutte contre Base Elèves a toujours revêtu pour moi un aspect collectif.

Sur le terrain syndical, dès la phase expérimentale dans des départements éloignés, et alors que personne ne parlait de Base Elèves en Isère, en 2005, mon syndicat le PAS 38 a publié des articles contre ce fichage dangereux. Puis nous avons travaillé au sein du

GIRAAF, groupe intersyndical de réflexion et d'action contre l'autoritarisme et le fichage, soutenu par SUD, CNT et PAS, pour alerter les écoles des dangers de Base Elèves. La résistance de Jean-Yves le Gall, exemplaire, a compté beaucoup pour moi. Je l'ai accompagné à l'Inspection Académique en tant que délégué du personnel lors des entretiens ultimes avant qu'il subisse le premier retrait d'emploi de direction d'école de France à cause de Base Elèves. Je lui ai

<sup>1</sup> A lire dans *Dialogue* n°140 l'interview d'Hélène Cohen Solal, sur la résistance enseignante à l'aide personnalisée.

rendu hommage un an plus tard en inversant les rôles, ce qui a dû étonner l'administration.

En Matheysine et dans le Trièves, la résistance enseignante à Base Elèves a été forte, les directeurs étant bien soutenus par les équipes enseignantes, mais, dans la vague des écoles devant rentrer dans Base Elèves en 2008-2009 (rentrée du département dans le dispositif en 3 ans), Jean-Yves est le seul à être allé jusqu'au bout. Les pressions ont eu raison des autres collègues et j'ai été

tenté de baisser les bras moi aussi quand mon

*... C'est la somme du travail militant, du travail juridique et des solidarités citoyennes qui nous ont permis de lutter...*

tour vint (j'étais dans le dernier tiers). Mais le fait de défendre Jean-Yves et d'aller au Conseil d'Etat pour mon syndicat, soutenant la requête contre Base Elèves, m'ont redonné « la pêche » : il était pour moi, à ce stade d'engagement, devenu impossible moralement de ne pas m'opposer en personne à Base Elèves. Je n'en veux pas pour autant aux collègues directeurs rentrés dans le dispositif tête basse car chacun a lutté dignement et en tant que citoyen continue de s'opposer au fichage. Le dilemme qui nous a été imposé est *déguenlasse* ! Il est clair que les rapports de force des années 80 n'existent plus, à l'époque le dixième des atteintes graves à la profession *qu'on se prend en pleine tête* aujourd'hui aurait provoqué des manifestations monstres et le ministère aurait cédé.

Collectif encore quand les parents d'élèves, des élus et des citoyens se sont opposés à Base Elèves, en empêchant notamment des formations et par des rassemblements de soutien aux directeurs menacés. Dans mon école, les parents se sont massivement opposés au fichage de leurs enfants. Sans ce soutien, je ne serais pas allé jusqu'au bout.

Collectif toujours quand six collègues isérois ont figuré nominativement dans un rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour avoir été menacés dans leurs fonctions à cause de leur volonté de faire respecter les droits de l'enfant.

C'est la somme du travail militant, du travail juridique et des solidarités citoyennes qui nous ont permis de lutter contre Base Elèves.

### **Pour argumenter votre refus, sur quels principes, quelles valeurs vous êtes-vous appuyés ?**

Bien sûr pour des questions d'éthique, de droits de l'homme, de déontologie professionnelle. Dès lors qu'on attribue un identifiant à chaque élève, on a beau

alléger les contenus de Base Elèves pour la rendre « acceptable », les possibilités de croisements de données demeurent entières. Nous avons dit dès le début qu'à côté de Base Elèves seraient reconstituées les données évacuées de Base Elèves, c'est ce qui est en train de se passer ; les collègues s'en rendent mieux compte aujourd'hui. Traçabilité, déterminisme sont en train de s'installer dans l'Education, or c'est la confiance en la capacité de progresser de l'enfant qui devrait rester la base de l'acte éducatif.

En outre, avons-nous vocation à devenir des collaborateurs de la chasse aux sans-papiers ?

Mais, en tant que militant pédagogique, je m'oppose aussi au fichage car il induit une mutation du métier. Place à l'instruction, à la transmission de savoirs immédiatement évaluables de manière binaire, aux antipodes du temps éducatif (long), de la coopération, de la créativité, de la socialisation, de l'émancipation... L'arrivée des livrets électroniques de compétences et du pilotage managérial de l'administration, qui veut désormais qu'on fasse du chiffre, dans un climat de compétition (incompatible avec l'éducation), sont des preuves manifestes de cette mutation terrible.

### **Il est courant d'admettre que les attitudes de résistance s'enracinent dans des discours entendus pendant l'enfance, l'adolescence. Votre refus s'est-il enraciné dans une histoire familiale, votre militantisme enseignant, votre philosophie du métier ?**

Quand j'étais élève j'ai souffert de voir des copains humiliés par des instits très éloignés de l'humanisme. Mes parents, alsaciens, ont vécu les pires affres de la guerre. Mon père a été incorporé de force dans l'armée allemande contre son propre camp. Dans ces circonstances, ils ont toujours tenu grâce à la foi dans les valeurs humaines, qu'on trouve dans tous les milieux, dans tous les camps. Ma résistance face aux dérives de l'administration n'est rien face à ce qu'ils ont vécu. Et je tiens à respecter et à sourire à ceux qui incarnent l'administration répressive. Pas pour tendre la joue, je déteste cet état d'esprit, mais parce que notre sérénité doit les gêner beaucoup. On s'est permis de l'humour par écrit quand on nous convoquait à une formation un vendredi 13 !

**Vous avez subi des sanctions. Comment envisagez-vous la poursuite de votre refus ?**

C'est le Tribunal Administratif qui décidera. Ce qui est certain c'est qu'aujourd'hui la pression qui ne mettait en première ligne que les directeurs d'école vise aujourd'hui tout le monde, car on veut nous imposer cette mutation du métier, inacceptable, ne serait-ce qu'en vertu des principes républicains.

**Quelles perspectives se font jour pour vous pour contrer la casse du service public d'éducation ?**

Un récent stage de formation syndicale organisé par SUD, CNT et PAS a réuni 75 enseignants, sur l'esprit des droits et de la résistance. On va se retrouver suite au stage, pour donner plus de lisibilité à l'esprit

dévastateur des réformes et *donner la pêche collective* aux résistances. Mais il faudrait que les « gros » syndicats se montrent plus agressifs face aux réformes.

**D'autre(s) question(s) que vous aimeriez que l'on vous pose ?**

J'aimerais dire ici qu'il ne doit pas y avoir de frontières corporatistes aux luttes. Une assistante sociale ne peut plus aider quelqu'un sans le fichier. La biométrie, la vidéosurveillance, les compétences numérisées qui satisfont directement aux besoins de main d'œuvre, tout va dans le sens d'une dépossession de la vie privée, l'école étant même le lieu pour habituer les enfants et les jeunes à ces intrusions permanentes et excluantes... Tout le monde doit se sentir concerné !